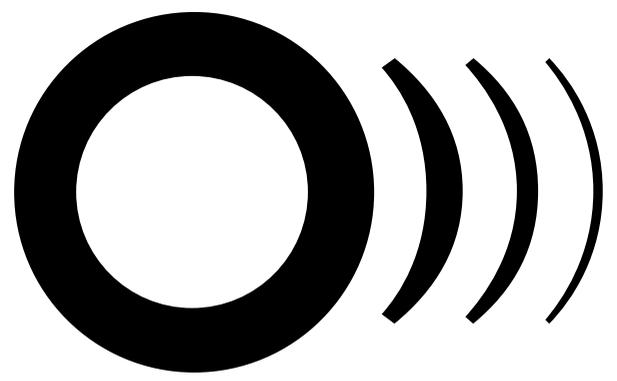


Veigy-Foncenex

L'ECHO



votre magazine municipal

www.veigy-foncenex.fr • JANVIER 2025 • n°213



Services

FOCUS

publics locaux : mairies et intercommunalités





BONNE ANNÉE



2025



Édito

Catherine Bastard,
maire de Veigy-Foncenex



L'année 2025 débute avec le recensement de la population organisé par l'INSEE et la commune. Cette opération permet de déterminer la population exacte et fournit des éléments statistiques comme l'âge, les diplômes, les déplacements... Le nombre d'habitants détermine le montant de la participation de l'État au budget communal et définit le montant de certaines participations de la commune à des organismes partenaires. Connaître la population est aussi nécessaire pour anticiper les besoins de développement des services publics. Participer au recensement est un acte citoyen obligatoire. Les informations recueillies sont confidentielles, seul l'INSEE est habilité à les traiter. Elles ne peuvent pas être transmises aux administrations françaises ou étrangères. Il n'y a donc aucune conséquence sur la situation fiscale ou administrative des ménages. Douze agents recenseurs ont été recrutés et sillonnent les rues de la commune pour vous apporter les documents. Je vous remercie de leur réserver le meilleur accueil.

Pour les élus, l'année commence par les arbitrages et décisions budgétaires. Dans une commune, le budget est obligatoirement voté à l'équilibre. Chaque dépense engagée doit avoir une recette correspondante ou voir la diminution d'une autre dépense pour la compenser. Il s'agit bien sûr de prévoir le financement des réalisations et d'assurer le fonctionnement des services publics.

Mais janvier est avant tout la période des vœux. Je vous adresse les miens les plus sincères et souhaite à chaque Veigyennaise et Veigyennais une très heureuse année riche de rencontres et de partages. Que 2025 voit la réalisation de tous vos projets !



- 03 - Édito
- 46 - Tribunes
- 47 - Informations pratiques
- 47 - État-civil

La vie d'ici

08 - En images

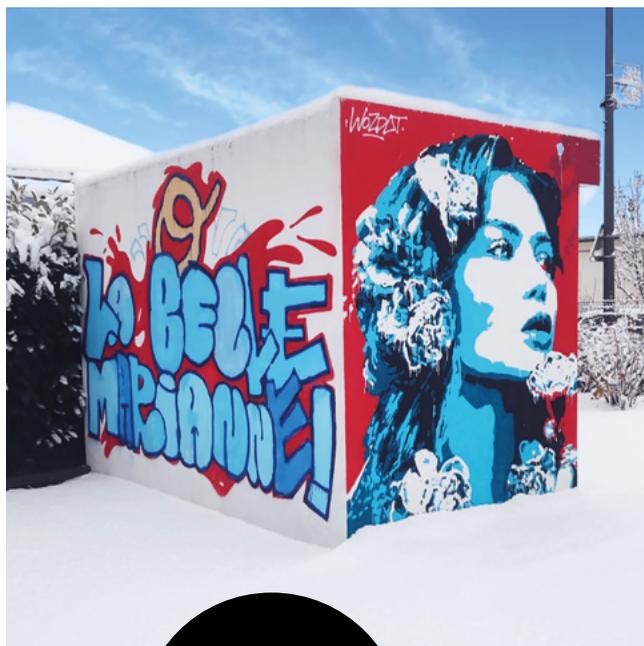
- Tous les poètes habitent Valparaíso
- Inauguration de l'éco-jardin
- Journée du Patrimoine
- *Shintaïdo Léman* au Japon
- Remise des chèques *Octobre Rose*
- Exposition de Mmes Truphème et Vauthier-Bellengé
- *La compagnie Léman Chaud*
- Cérémonie du 11 Novembre
- Spectacle musical *Devenir quelqu'un*
- Marché de Nolex
- Les Traines la Grolle
- Concert de Sainte-Cécile
- Collecte alimentaire par les Paniers Relais

12 - Actualités

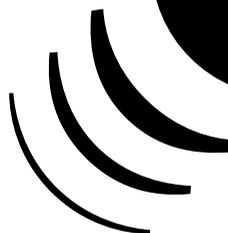
- Récupération des bouchons
- Conseil municipal des Jeunes
- Bientôt des bornes pour les biodéchets
- Le voyage de mademoiselle Veigy
- Chats errants, bilan 2024
- Label «ville prudente»
- Deux présidents d'honneur pour l'UMV
- La comensation financière de Genève
- L'association *Folies Infantines*
- Au service des familles
- Fête de la Musique
- Inscription des enfants à l'école maternelle pour la rentrée 2025

19 - Question-réponse

- Le recensement de la population, comment ça marche ?



SOMMAIRE



Veigy en actiOns

22 - Grand angle

Les services publics locaux :
mairies et intercommunalités

26 - C'est voté

- Dépôts sauvages : une incivilité qui peut coûter cher
- Anticiper pour préparer demain

28 - Avancer ensemble

- Les solutions pour le covoiturage quotidien dans le bassin lémanique

30 - Comment ça marche ?

- L'application mobile *Veigy-Foncenex*



■ ■ ■ ça C'est Veigy

34 - 5 choses à savoir sur...

- Les plantations de printemps

36 - Portrait

- L'association Vital'Impuls

38 - On sort !

- L'analphabète d'Agota Kristof
- La Claque
- Quinzaine du foot, une rencontre
- Soirée dansante : une édition à ne pas manquer !
- Loto de l'APEV
- Contes de la forêt vierge
- Queen, quand le classique inspire le rock
- Fallait pas les agacer !
- Trois femmes de Catherine Anne
- Nettoyons la Nature
- Festival du film vert
- Carnaval de l'APEV
- Couleur Gospel

46 - Coup de cœur de la médiathèque

VEIGY-FONCENEX



PORTE DE FRANCE

Directrice de publication : Catherine Bastard

Comité de rédaction : Catherine Bastard, Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Bertrand Leverd.

Rédacteurs : Jeanne Vuagnoux, Laurence Pillonel, Nathalie Ohet-Macquart, autres rédacteurs.

Comité de lecture : Florence Pignier, Nathalie Ohet-Macquart, Antoine Perez, Farida Leverd.

Photos : Mairie de Veigy-Foncenex.

Graphisme : Valérie Brossault - papyalfred.design

Impression : Uberty Jourdan - www.ubertyjourdan.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB.   

veigy-foncenex.fr

 Télécharger l'application

Connectez-vous sur l'App Store ou sur Google Play ;
Téléchargez l'application « VEIGY-FONCENEX »





.....
INSTANTANÉ
.....

« *Le printemps
est le commencement
de chaque chose dans la nature.* »

Henry David Thoreau

La vie d'iCi

8 - **En images**

12 - **Actualités**

19 - **Question-réponse**



01.

.....
EN IMAGES
.....



02.

+))) **Tous les poètes habitent Valparaiso**

Tous les poètes habitent Valparaiso, une création de Dorian Rossel et de la Compagnie *Super Trop Top* a été présentée au Damier le 29 novembre 2024 dans le cadre du partenariat avec la *Maison des Arts du Léman*.

Un spectacle inspiré par un fait divers réel, aussi invraisemblable qu'authentique. Un véritable objet théâtral non identifié à la mise en scène inventive et porté par trois comédiens talentueux qui ont entraîné le public dans une enquête littéraire palpitante à travers différents pays et époques.

02. Inauguration de l'éco-jardin

le samedi 12 octobre 2024.



03. Journée du patrimoine organisée par MPVF

Marche à travers le village à la découverte des anciens bistrots d'antan.

04. Shintaïdo Léman

En octobre, des membres de l'association *Shintaïdo Léman* se sont rendus au Japon pour profiter de l'enseignement direct du fondateur de cette discipline.

05. CCAS de Veigy-Foncenex : remise des chèques «Octobre Rose 2024»

aux associations *Seins Léman Avenir* et *Le Comité Féminin 74* !

06. Exposition de Marie-France Truphème et Ghislaine Vauthier-Bellengé

Une très belle exposition qui a eu lieu du 5 au 17 novembre 2024.

07. La compagnie Léman chaud

Après avoir joué leur pièce quinze fois, la troupe *Léman chaud* a pu participer à un stage de théâtre proposé par la MAL et animé par Dorian Rossel.



01. Cérémonie du 11 Novembre

Commémoration de la victoire et de la paix, le 11 novembre 2024, jour du 106^e anniversaire de l'armistice du 11.11.1918. À cette occasion, les porte-drapeaux Claude Croset et Jean Megevot ont reçu la médaille d'honneur de la commune.

02. Spectacle musical *Devenir quelqu'un* - Cie Anao

le samedi 23 novembre 2024 au Damier, organisation association *Vie à Veigy*.

03. Marché de Nolex

Animation par *Les curiosités Ambulantes de la Cie les Baladins du Rire*.

04. Les Traines La Grolle ont effectué environ 15 millions 500 mille pas en 2024. Certains comptabilisés lors de la marche et de la course du Demi de Jussy !

05. Le concert de Sainte-Cécile

de l'*Union Musicale de Veigy-Foncenex (UMV)* s'est tenu le dimanche 8 décembre au Damier.





03.



04.



05.

Collecte alimentaire par les Paniers Relais

Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre 2024, les Paniers Relais de Douvaine ont organisé la collecte nationale annuelle de la Banque Alimentaire.

Cette initiative a permis de recueillir 12,7 tonnes de denrées alimentaires dans cinq supermarchés, contre 10,9 tonnes en 2023. À Veigy-Foncenex, la collecte au supermarché Bi1 a totalisé 3,956 tonnes, soit 907 kilos de plus que l'année précédente. Nous tenons à remercier chaleureusement Anne et André Oberson pour leur dévouement au fil des années dans cette collecte. Le flambeau a été transmis à Cathy et José Borrueil pour les années futures.



Récupération des bouchons

La mairie de Veigy-Foncenex dispose d'une boîte de récupération des bouchons, qui est située à l'entrée de la mairie.

Bouchons de bouteilles de lait, d'eau, de boissons gazeuses, de sirop, de jus de fruit, huile, vinaigre, vin, café, chocolat, lessive, assouplissant, détergent, dentifrice, shampoing, gel douche, médicaments, etc.. Nous récoltons aussi les bouchons en liège. Tous ces bouchons sont collectés par l'association *Les Bouchons 74*, qui les achemine, trie et expédie, en vue de leur recyclage par une entreprise spécialisée.

Grâce à cela, ils peuvent obtenir des fonds pour soutenir des actions en faveur des personnes en situation de handicap, tout en contribuant à la réduction des déchets.



Conseil municipal des jeunes

Le CMJ est constitué d'élèves des classes de CM1 et CM2. Le mandat est de deux années scolaires maximum. Chaque année, les enfants qui ont quitté l'école primaire sont remplacés par des enfants de CM1.

Le Conseil municipal est donc renouvelé tous les ans partiellement. Les électeurs sont les enfants des classes de CM1 et CM2. Le principal enjeu est de favoriser la participation des jeunes, de les amener à prendre conscience de leur pouvoir de décision et de leur statut de citoyens.

Le CMJ 2024/2025 est déjà composé de 6 enfants de CM2 : Boyer-Suaton Mahé, Cazin Gaspard, Ceballo Marie Noémie, Gagnoux Jesse, Guillaume Elise, Taillard Alyssa.

Le 24 septembre 2024 a vu l'élection de 8 nouveaux conseillers pour la classe de CM1 : Albertoni Florent, Alonso Oergen Hugo, Bevalet Laluc Inès, Calle Lahyna, Delaere Maud, Matmati Harone, Moreira Fabio, Parini Gloria.

Ils ont pris leurs fonctions mardi 1^{er} octobre 2024, lors de leur investiture officielle présidée par Madame le maire Catherine Bastard. Ils ont désormais à leur disposition plusieurs documents d'information, dont le livret du petit citoyen et leur écharpe tricolore, et sont fin prêts à mettre en œuvre leur programme !



Bientôt des bornes pour les biodéchets

Les biodéchets, c'est-à-dire les restes alimentaires, les épluchures de légumes ou encore le marc de café, représentent une ressource précieuse lorsqu'ils sont correctement valorisés. Plutôt que de finir dans les incinérateurs, ils peuvent être transformés en compost, un amendement naturel idéal pour enrichir les sols, préserver leur fertilité et réduire l'utilisation d'engrais chimiques.

Pour faciliter ce geste, des solutions sont déployées par Thonon Agglomération.

Composter chez vous avec un composteur individuel ou collectif: Thonon Agglomération met gratuitement à disposition des composteurs adaptés à vos besoins. Vous habitez en appartement ou ne disposez pas d'espace extérieur ? Pas de problème ! Des solutions de compostage collectif sont également possibles dans votre quartier ou votre copropriété.

Déploiement progressif de bornes à biodéchets: pour simplifier le tri des biodéchets pour tous les habitants, un réseau de bornes à biodéchets est en cours de déploiement sur le territoire. Ces bornes, faciles d'accès, vous permettent de déposer vos biodéchets sans contrainte si vous ne pouvez pas composter chez vous.



Nouveauté à partir du printemps 2025 :

Pour accompagner cette transition et répondre aux besoins croissants des habitants, Thonon Agglomération intensifie ses efforts. À partir du printemps 2025, les bornes à biodéchets seront installées sur notre commune.

Les biodéchets seront ensuite traités par l'unité de méthanisation présente dans la commune.

Le Voyage de Mademoiselle Veigy



Notre pygargue n'est pas vraiment une grande exploratrice. Le lundi 23 septembre 2024, six mois après sa naissance (25/03/2024), Mademoiselle Veigy a enfin dit adieu à la vie en cage et a pris son envol à Sciez. Depuis, elle flâne joyeusement entre Sciez et Excenevex.

Elle est l'une des quatre pygargues parmi les sept relâchés, à rester près du parc et c'est la plus dominante.

Elle vient régulièrement s'alimenter auprès de ses parents, mais mange aussi souvent hors du parc. Elle peut passer deux à trois jours en se débrouillant seule et c'est la plus émancipée des quatre. Sa présence constante autour du parc est une excellente chose car plus elle restera longtemps avant d'explorer le reste de l'Europe, plus elle sera susceptible de revenir nicher dans les environs à l'âge adulte.

Grâce à une application, les enfants du péricolaire ont même la chance de pouvoir suivre ses escapades avec la balise GPS ! En vous rendant à Sciez, il se peut que vous ayez la chance de la voir voler.

  **En savoir +** : pygargues.fr (numéro de bague WF25)

Chats errants, bilan de 2024

La gestion des chats errants est une obligation pour les communes depuis le 1^{er} janvier 2015. La stérilisation est un outil de lutte et de prévention contre les abandons et les atteintes au bien-être animal.

De leur initiative ou à la demande d'une association de protection animale, les maires peuvent demander la capture de chats non identifiés vivant en groupe dans des lieux publics de leur commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et leur identification. Ces chats sont par la suite relâchés sur le lieu de leur trappage.

En 2024, l'association *Félins des Cimes* est intervenue à Veigy-Foncenex. Cette intervention, encadrée par la police municipale, avait pour but la stérilisation des chats errants et l'accueil des chats sociables en vue d'une éventuelle adoption. Tous les soins ont été dispensés à la clinique vétérinaire de Veigy-Foncenex.



En 2024, vingt-neuf chats ont été pris en charge. Vingt-et-un ont été stérilisés et six ont été accueillis à l'association avant d'être adoptés. Deux chats déjà stérilisés ont été relâchés sur site. L'intervention a eu lieu au printemps avec l'aide des bénévoles veigyens de l'association.



Label *Ville prudente* : un deuxième cœur décerné à notre commune

Après avoir obtenu son premier cœur en 2019 lors de sa première participation, Veigy-Foncenex voit ses efforts récompensés par un deuxième cœur du label *Ville prudente*. Cette distinction a été créée par l'association de Prévention routière pour identifier les communes les plus actives, quelle que soit leur taille, dans le domaine de la sécurité et de la prévention routière.

Remise tous les 2 ans, elle a été décernée à notre commune le 19 novembre 2024 lors du 106e Congrès des Maires. Elle vient récompenser les efforts réalisés depuis de nombreuses années en matière de voirie, de signalétique, mais aussi l'organisation par la police municipale d'ateliers de prévention routière pour les seniors et la mise en place des permis piéton et vélo pour les élèves de l'école primaire.

Cette reconnaissance reflète le travail et les efforts des équipes municipales pour des déplacements plus sûrs.



Deux présidents d'honneur pour *l'Union Musicale de Veigy*

L'Union Musicale de Veigy-Foncenex a souhaité honorer deux de ses musiciens de longue date, Elie Dunoyer et Roger Moret, pour leur engagement exceptionnel totalisant 100 ans de service au sein de l'association à eux deux !

Elie Dunoyer, né en 1932, a commencé la musique à 13 ans en 1945. Après une pause pour ses études et son service militaire, il est revenu en 1954 et a intégré le comité pour y assurer le poste de trésorier. En 1967, il a participé à l'organisation du festival des musiques marquant le jumelage de la municipale et de la Saint Georges donnant naissance à *l'Union Musicale* dont il a lui-même trouvé le nom. Elie est resté un membre actif de *l'UMV* jusqu'à l'âge de 80 ans.

Roger Moret, né en 1943, a débuté à la contrebasse à Chamonix, puis a joué à Ville-la-Grand avant de rejoindre *l'Union Musicale de Veigy*. Il a joué de l'euphonium, du saxophone ténor puis du saxophone alto. Roger a occupé le poste de vice-président pendant cinq ans, suivi de cinq années en tant que président. Il a quitté *l'UMV* lors du concert de Sainte-Cécile de décembre 2023 après 40 ans sur les rangs.

En reconnaissance de leur dévouement, Elie Dunoyer et Roger Moret ont été nommés Présidents d'honneur de *l'Union Musicale de Veigy*, une distinction méritée et unanimement saluée par les membres de l'association.



Recensement des travailleurs frontaliers

Vous exercez une profession dans le canton de Genève et résidez à Veigy-Foncenex. Que vous soyez frontalier ou binational : **N'OUBLIEZ PAS DE VOUS FAIRE RECENSER !** En agissant ainsi, vous contribuez à l'amélioration de votre lieu de résidence.

Si vous n'avez pas encore eu la possibilité de vous inscrire, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune, dont le lien est indiqué ci-dessous.

<https://www.veigy-foncenex.fr/page-daccueil/services-et-demarches/services-a-la-population/frontaliers/>

Il est important de préciser que ce recensement n'a aucun impact sur votre imposition.

La compensation financière de Genève, communément désignée sous le terme de « fonds frontaliers »

De quoi s'agit-il ?

La CFG représente une compensation versée par le canton de Genève aux communes françaises qui accueillent des travailleurs frontaliers. Ces derniers ne paient pas d'impôts sur le revenu en France car les frontaliers genevois sont imposés dans le pays où ils exercent leur activité professionnelle. De ce fait, les salariés frontaliers sont assujettis au prélèvement à la source de leur impôt sur le revenu. Ce prélèvement étant réalisé par l'employeur et ensuite transféré à l'administration fiscale genevoise.

À quoi sert la CFG ?

Au niveau départemental, la CFG vise à contribuer aux dépenses publiques que la France engage pour ses citoyens qui travaillent en Suisse, en se concentrant principalement sur l'investissement dans les infrastructures d'intérêt transfrontalier, en particulier dans les secteurs de la mobilité, de l'éducation et de la gestion des ressources en eau.

Les communes, pour leur part, sont tenues d'allouer le montant de la CFG aux recettes de fonctionnement de leur budget général. Elles ont ensuite la liberté de répartir ces fonds pour financer des infrastructures et des équipements d'intérêt public destinés à leurs administrés, tels que la rénovation d'un bâtiment communal, d'une école, d'une bibliothèque, etc.

Comment est-elle déterminée ?

Le montant de cette compensation correspond ainsi chaque année à 3,5 % de la masse salariale brute des travailleurs frontaliers français, suisses et binationaux exerçant leur activité dans le canton de Genève tout en résidant principalement en France. Il est à noter que cette compensation ne prend pas en compte les employés des organisations internationales ni les résidents secondaires suisses.

Trois facteurs impactent le calcul de la CFG : le nombre de frontaliers, la masse salariale générée par ces travailleurs français dans le Canton de Genève et la parité CHF / €.

C'est nouveau !

L'association **Les Folies Infantines** a pour objectif de faire découvrir les activités ludiques, récréatives, éducatives ou rééducatives, quel que soit l'âge des participants.

Pour ce faire, elle met à disposition de ses adhérents, petits et grands, un large éventail de jeux de société ainsi que des jouets adaptés aux tout-petits, disponibles gratuitement sur place et en location pour un usage à domicile.

L'association vous accueille, à l'Annexe de la salle d'animation, le lundi de 10h à 12h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, et le jeudi de 14h à 17h.

D'autres événements ponctuels seront également organisés tout au long de l'année. Pour rester informé, mieux les connaître ou les contacter, visitez leur site internet www.foliesenfantines.com ou suivez-les sur Instagram @foliesenfantines.

N'hésitez pas à venir les rencontrer, découvrir leur collection et jouer !



Au service des familles

Depuis le 16 janvier dernier, l'espace famille destiné à faciliter vos démarches liées à la petite-enfance, l'enfance et la jeunesse a évolué.

Doté d'une interface intuitive, ce nouveau portail vous permettra de vous connecter depuis n'importe quel support en toute simplicité, d'effectuer vos réservations aux accueils périscolaires et centre de loisirs, régler vos factures et mettre à jour vos informations personnelles.



Ce nouvel espace permettra également de réunir tous les accueils sur une seule facture.

☑))) **Accès au portail famille**
espacefamille.aiga.fr/11701203

Fête de la Musique

Vous êtes musicien amateur ou professionnel, vous produisez seul ou faites partie d'un groupe, la fête de la musique 2025 vous attend à Veigy-Foncenex le samedi 21 juin !

Pour participer, faire vibrer votre passion et montrer votre talent, contactez-nous par mail : culture@veigy-foncenex.fr





Les enfants nés en 2022 doivent être inscrits à l'école maternelle pour la rentrée scolaire 2025

Pour inscrire un enfant à l'école, il est nécessaire de résider à titre principal à Veigy-Foncenex. Deux étapes indispensables pour inscrire votre enfant :

Inscription administrative :

La demande d'inscription se fait en mairie aux heures d'ouverture, sur présentation des pièces justificatives et du formulaire dédié disponible sur le site internet ou à l'accueil de la mairie. Tout dossier incomplet sera refusé.

Inscription pédagogique :

Prendre rendez-vous avec la directrice de l'école dans les jours suivant la validation de l'inscription administrative au 04 50 94 93 72. Les documents suivants doivent être fournis lors de cette rencontre :

- L'imprimé d'inscription signé par Madame le Maire ou l'adjointe responsable des affaires scolaires. Un délai d'une semaine est à prévoir entre le dépôt de votre dossier à la Mairie et le rendez-vous avec Madame la directrice de l'école.
- Le carnet de santé de l'enfant.

QUESTION
RÉPONSE

La mairie de Veigy répond à vos questions....

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Quand se déroule l'enquête du recensement ?

Cette année, le recensement se déroule du 16 janvier au 15 février 2025 en France métropolitaine.

Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Comment répondre au recensement ?

Vous serez prévenu par votre mairie : par courrier ou par la visite d'un agent recenseur.

Vous pouvez vous recenser en ligne, c'est simple et rapide : répondez au questionnaire avec les codes indiqués sur la notice internet, et laissez-vous guider !

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les modalités du recensement

L'agent recenseur est recruté par votre mairie. Vous pouvez le reconnaître grâce à sa carte tricolore.



plus d'informations

www.le-recensement-et-moi.fr

NOUS INTERROGER :

par mail : mairie@veigy-foncenex.fr

par téléphone aux horaires d'ouverture de la mairie :

04 50 94 90 11 ou sur le site veigy-foncenex.fr





.....
INSTANTANÉ
.....

Quand intercommunalité
et mairie unissent leurs forces,
les jardins partagés fleurissent
et rassemblent !

22 - **Grand angle**

26 - **C'est voté !**

28 - **Comment ça marche ?**

30 - **Avancer ensemble**

VEIGY en actiOons



La France a connu une transformation significative de sa gouvernance locale au cours des dernières décennies. Les communes et les intercommunalités jouent aujourd'hui des rôles complémentaires dans la fourniture de services aux usagers, chacune ayant des compétences spécifiques.

Services publics locaux : mairies et intercommunalités

Le paysage administratif s'est complexifié avec le transfert de certaines compétences des communes vers les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) que sont les communautés de communes et les agglomérations. Une réorganisation qui permet d'optimiser la gestion des territoires car l'EPCI devient l'autorité en charge de la compétence transférée. Ceci entraîne une compensation financière de la part des communes, basée sur le coût de fonctionnement du service et le nombre d'habitants. Les intercommunalités ainsi mises en place, garantissent une collaboration pérenne entre les communes, favorisent un développement territorial cohérent et contribuent à réduire les dépenses des collectivités grâce aux économies d'échelle.

Une fois la compétence transférée, la commune ne peut plus agir dans ce domaine mais reste le point de contact privilégié des habitants, gérant les services de proximité et incarnant l'identité communale. Les intercommunalités prennent en charge des projets d'envergure et des services nécessitant une échelle plus large, comme les transports ou le développement économique.

Mieux adaptée aux réalités contemporaines, cette nouvelle organisation territoriale conjugue proximité et vision stratégique élargie, tout en préservant le lien essentiel entre les citoyens et leurs élus de proximité.

1 Quelles sont les compétences transférées à Thonon Agglomération ?

Thonon Agglomération, l'EPCI dont fait partie notre commune, compte plus de 94 000 habitants ce qui constitue un atout majeur pour travailler avec le département, la région ou l'Etat français, mais aussi avec les partenaires institutionnels suisses.

Comme c'est le cas dans toutes les intercommunalités, Thonon Agglomération est chargée du développement économique, de l'aménagement de l'espace communautaire avec l'établissement du Plan Local d'Urbanisme et du schéma multimodal de déplacement, de l'équilibre social de l'habitat, de la politique de la ville, de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, mais aussi de la collecte et du traitement des déchets, de la gestion des milieux aquatiques, de l'assainissement des eaux usées et de la gestion de l'eau potable.

D'autres compétences optionnelles et facultatives ont été attribuées à l'agglomération par les communes. Compte tenu de la situation géographique du territoire, l'agglomération est notamment compétente en matière de coopération transfrontalière.

Plus d'infos sur le site : www.thononaggllo.fr



2 Des démarches à faire en mairie uniquement

Si certaines compétences ont été transférées ou partagées comme dans le cas des eaux pluviales, il reste aux mairies de nombreuses compétences exclusives.

Ces compétences comprennent notamment : l'état civil, l'organisation des élections, les affaires scolaires, les services liés à la petite enfance mais aussi la police municipale, l'entretien de la voirie et la maintenance des bâtiments communaux.

Pour ces domaines spécifiques, les citoyens doivent s'adresser directement aux services municipaux. Les demandes de passeports, CNI et attestation d'accueil, l'inscription sur la liste électorale, le recensement militaire et toutes les démarches concernant l'état civil (actes de reconnaissance, PACS, mariages, parrainages républicains, décès, etc.) sont des services à la population assurés par les agents de la commune.



Catherine Bastard, maire.

Interview

Dans l'organisation des services liés à l'intercommunalité, les usagers sont parfois un peu perdus.

Comment peut-on contacter Thonon Agglomération ?

L'intercommunalité n'a pas vocation à avoir de service d'accueil pour la population. Pour toute information concernant un sujet de la compétence de *Thonon Agglomération*, il convient au préalable de se rendre en mairie pour que les agents vous aiguillent vers les services concernés.

Dans certains cas, les démarches en ligne sont-elles directement possibles avec l'Agglomération ?

Thonon Agglomération a mis en place un portail usager qui permet d'accéder à divers services numériques et au suivi des demandes en temps réel. Pour l'utiliser, les usagers doivent créer un compte lors de la première connexion. Les démarches peuvent ensuite être complétées en plusieurs étapes.

Quels sont les avantages de cet accès en ligne ?

La plupart des demandes concernant les transports, l'eau, l'urbanisme et les déchets peuvent être faites directement depuis le site et le suivi est accessible à toute heure. De plus, en cas de problèmes techniques, comme lors du récent dysfonctionnement du système de paiement de l'eau, le portail peut être utilisé pour obtenir des informations et contacter les services concernés.

“
Il convient au préalable de se rendre en mairie pour que les agents vous aiguillent vers les services concernés.
”

L'accueil est aussi assuré en mairie pour toutes les questions concernant l'urbanisme, les demandes de vignettes pour les déchetteries de *Thonon Agglomération*, les demandes d'inscription en crèche municipale, ainsi que pour les écoles maternelle et primaire. Il peut être nécessaire de prendre rendez-vous.

NB : Il n'est plus possible de faire les démarches concernant les cartes grises en mairie ou en préfecture.

Désormais elles doivent être effectuées sur le site immatriculation.ants.gouv.fr

UNIQUEMENT. Attention aux sites frauduleux !

AU CONSEIL MUNICIPAL

Dépôts sauvages : une incivilité qui peut coûter cher !

Malgré les mesures en faveur du recyclage et de la valorisation des déchets, les dépôts sauvages persistent, notamment aux abords des Points d'Apport Volontaire (PAV).

Le 25 octobre 2024, le Conseil municipal a voté la mise en place d'amendes administratives qui sont désormais en vigueur sur tout le territoire de notre commune.

Pollution, atteintes à la sécurité, nuisances visuelles et olfactives, ces dépôts suscitent l'incompréhension de tous et nécessitent la mobilisation de moyens humains et financiers importants. Chaque semaine, les agents municipaux ramassent toutes sortes de déchets sauvages alors que la collecte est assurée par *Thonon Agglomération*.

Désormais, l'abandon d'un sac poubelle ou d'un carton sur la voie publique entraînera une amende de 200 €. Un m³ de déchets encombrants sera sanctionné par 400 € d'amende administrative en plus des frais forfaitaires d'intervention et de nettoyage.

“ En 2025, adoptons
les bons gestes ! ”



Petits rappels

Les encombrants doivent être déposés en déchetterie et les cartons bruns vont dans la borne d'apport volontaire (si besoin après découpage).

Les résidents des copropriétés doivent veiller à ne pas stationner devant les conteneurs et penser à l'accès des camions pour l'évacuation.

Lorsqu'un conteneur est plein, il convient de se diriger vers le suivant. Un plan des différents PAV est disponible sur chaque site de la commune.

C'EST VOTÉ !



Anticiper pour préparer demain

Lors du Conseil municipal du 27 septembre 2024, la commune a acquis un terrain au centre bourg de la commune.

Situé au Champ Faviol dans un secteur stratégique, ce terrain de 2345 m² permet de constituer une réserve foncière afin de compléter les divers équipements publics déjà présents sur ce secteur (mairie, école, cimetière, parking public et terrain de sports).

Cette acquisition entre dans le cadre du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'Établissement Public Foncier (EPF) de Haute-Savoie et plus précisément dans la thématique « Qualité du cadre de vie », avec un portage sur 25 ans et un remboursement par annuités pour la commune.

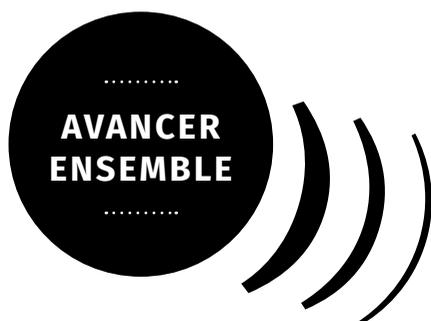
“ Ce type d'acquisitions est important car il permet d'anticiper l'avenir en préservant le centre bourg. ”

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL :

Retrouvez tous les procès-verbaux des conseils municipaux sur : veigy-foncenex.fr

Dates des prochains conseils :

- 21 février 2025
- 21 mars 2025
- 25 avril 2025
- 23 mai 2025



Toutes les solutions de covoiturage quotidien dans le bassin lémanique

Un covoiturage à planifier : trouver des compagnons de route, rien de plus simple !

Le covoiturage représente un réel levier pour diminuer l'engorgement routier et les impacts sur la qualité de l'air. C'est une solution de mobilité à la fois écologique, conviviale et efficace.

Où trouver vos compagnons de route ?

Vous souhaitez trouver ou proposer du covoiturage pour vos trajets quotidiens (domicile - travail) ou pour vos longs déplacements occasionnels ? Explorez l'ensemble des services de covoiturage accessibles sur le territoire ainsi que les bons plans sur www.covoiturage-leman.org

Des places réservées pour le covoiturage

Afin de faciliter la pratique du covoiturage, *Thonon Agglomération* met à votre disposition des places réservées, accessibles gratuitement. Dans notre commune, ces places sont situées : route des Voirons - Cimetière (4 places).



Un covoiturage spontané

Depuis quelques mois, un nouveau service de covoiturage a vu le jour avec ses panneaux en bois que vous avez sûrement déjà vus !

Avec *Léman Stop*, vous pouvez vous déplacer gratuitement et sans contrainte dans le Bas-Chablais en utilisant les arrêts équipés de panneaux tout au long de votre trajet quotidien.

En tant que conducteur, vous proposez des places libres aux personnes qui attendent aux arrêts situés sur votre trajet et qui vont dans la même direction que vous.

En tant que passager, vous bénéficiez des places disponibles dans les voitures qui circulent sur le même trajet que vous.

Léman Stop est un service financé par le *Pôle métropolitain du Genevois français*, en partenariat avec les intercommunalités et les communes.



En savoir +

www.covoiturage-leman.org/



Nouveau !

Une application mobile “Veigy-F connecté avec votre commune” et fonctionnalités interactives.

Avec cette application, restez connecté et informé de toute l'actualité de votre commune. Profitez d'une expérience de vie simplifiée et engageante à Veigy-Foncenex !

Les services proposés :

Agenda

Consultez l'agenda de Veigy-Foncenex pour ne rater aucun événement important. Qu'il s'agisse des réunions municipales, des événements culturels ou des activités sportives, restez informé de tout ce qui se passe dans votre commune.

Santé

Trouvez rapidement les informations sur les services de santé locaux, y compris l'emplacement des défibrillateurs disponibles dans la commune.

Commerces

Découvrez les commerces locaux et leurs horaires d'ouverture pour faciliter vos achats quotidiens.

Travaux

Soyez informé des travaux en cours pour mieux planifier vos déplacements.

Sondage

Démarches

Accédez facilement aux démarches administratives et obtenez des informations sur les documents nécessaires.

Cantine

Consultez les menus de la cantine.

Portail Famille

Effectuez vos réservations aux accueils périscolaires et centre de loisirs, réglez vos factures et mettez à jour vos informations personnelles.

Déchets

Localisation des points de collecte des déchets.

Signalement

Effectuez des signalements concernant divers problèmes tels que : dégradation, espaces verts, éclairage, voirie, propreté, autres. Grâce à la fonction de géolocalisation, les photos et messages envoyés permettent aux services municipaux de déterminer précisément le lieu d'intervention. Cette précision facilite une réponse rapide et efficace.

Loisirs et Associations

Découvrez les différentes associations de Veigy-Foncenex et les activités de loisirs qu'elles proposent. Impliquez-vous dans la vie associative locale pour enrichir votre quotidien.

Ma Mairie

Accédez aux informations essentielles de votre mairie, y compris les heures d'ouverture, les contacts, et les actualités municipales.

Favoris et Notifications

Personnalisez vos préférences en ajoutant des sections en favoris et recevez des notifications pour rester à jour des informations qui vous intéressent.

Plans

Consultez les plans de la commune pour naviguer facilement et découvrir les lieux d'intérêt de Veigy-Foncenex.

foncenex” pour rester profiter de nombreuses



En résumé, cette application est un outil puissant pour renforcer l'engagement citoyen et améliorer la gestion municipale à travers une communication efficace et rapide.

Téléchargez-la dès aujourd'hui pour profiter de tous ses avantages !

Avantages de l'Application

- Pratique et accessible

Toutes les informations dont vous avez besoin sont à portée de main.

- Réactivité

Recevez des mises à jour en temps réel.

- Personnalisation

Adaptez les notifications selon vos préférences.

- Engagement communautaire

Contribuez à la vie locale en restant informé et impliqué.

 Télécharger l'application

Connectez-vous sur l'App Store ou sur Google Play ;
Téléchargez l'application « VEIGY-FONCENEX »



« Quand on ne peut pas changer
le monde, il faut changer
le décor. »

Daniel Pennac

ça, C'est VEIGY !

.....
INSTANTANÉ
.....

36 - **5 choses à savoir**

38 - **Portrait**

40 - **On sort !**



Au printemps, il est temps de penser à planter les légumes qui ensoleilleront les tables estivales. Voici quelques conseils pratiques de l'association *Terre et nature* pour être assurés de réussir la culture de tomates, courgettes, aubergines, poivrons, piments, melons et concombres qui enchanteront l'été.

1 Protéger du froid

Avant tout, ces légumes craignent le froid. Ils ne doivent être mis en pleine terre que lorsque tout risque de gelée est définitivement écarté. Sous nos latitudes, il conviendra d'attendre la période qui va de mi-avril à mi-mai. L'observation des conditions climatiques de l'année en cours permettront de préciser le moment le plus propice.



5 CHOSES À SAVOIR SUR les plants de printemps

2 Semis ou plantons ?

Dès lors, comment démarrer la culture des légumes du soleil ? Les plants peuvent être achetés en godets ou en mini-mottes prêts à repiquer. Cela permet un gain de temps et l'accès à un choix de variétés plus grand. Les plants peuvent aussi être obtenus grâce à des semis que vous aurez pris la précaution de faire dans un endroit chaud dès le mois de février ou mars.

3

Espacer les plants

Lorsque vient le temps du repiquage, il est primordial de respecter les distances de plantation afin d'assurer un bon développement de la plante et de limiter les risques de maladies cryptogamiques comme le mildiou ou la rouille qui peuvent impacter fortement les récoltes.



4

Choisir le bon emplacement

Où planter les légumes d'été ? Ils ont tous besoin d'une situation très ensoleillée et d'une terre fertile, plutôt profonde et bien drainée. Les arrosages seront réguliers durant toute la période de végétation. Ajouter un paillage à leur pied permet de limiter les arrosages en maintenant un certain degré d'humidité.



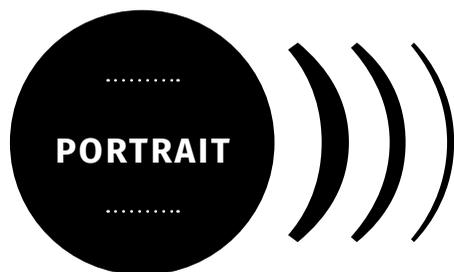
5

Taille des plants

Pour garantir une belle récolte, la plupart de ces légumes se taillent ou se pincent pour favoriser la fructification. Cela permet de concentrer l'énergie de la plante, de limiter la croissance végétative excessive et d'augmenter la productivité. Cela contribue également à améliorer le calibre et la saveur des légumes.

**HOSES
UR...
ations
mps**





Association *Vital Impuls*, bien-être, bienveillance et partage

Créée en 2013, le maître mot de l'association à but non lucratif *Vital Impuls* est le partage et l'échange dans la bienveillance. Depuis plus de 10 ans, elle propose aux habitants de la commune des cours permettant la transmission de moyens simples et efficaces favorisant la conservation de l'état de santé physique ainsi que l'harmonie psychologique, sans limite d'âge.

Vital Impuls, c'est un état d'esprit. Une pratique douce dispensée avec passion par un couple de veigyciens, le Dr Chi Mariz Nguyen, médecin praticien généraliste à Genève qui préside l'association et Liliane Raboud, professeur de Yoga de Samara, diplômée en techniques énergétiques et formée en Qi gong. *Vital Impuls*, ce sont aussi des adhérents fidèles, parfois depuis les débuts de l'association.

Le Dr Chi Mariz Nguyen enseigne le Qi Gong et les techniques énergétiques de bien-être et de santé. Le Qi Gong (prononcé « Tchi Kong ») est issu de la médecine traditionnelle chinoise et pratiqué depuis plus de 2500 ans. Des mouvements doux, de pleine conscience qui permettent de dynamiser l'énergie vitale, de lutter contre le stress et d'assouplir les articulations. Le Qi Gong n'est pas un effort ponctuel, c'est la base d'une démarche personnelle qui demande une bonne motivation. Les cours durent de 45 minutes à 1h30 selon l'engagement et les demandes des participants.

À ses côtés, Liliane Raboud assure les cours de Happy mouvements. Professeur de yoga de samara depuis 2010, elle a d'abord proposé des cours de yoga à destination des enfants de la maternelle et du primaire. Après une formation de trois années en Qi Gong, elle a choisi de développer une méthode originale et per-

sonnelle. À destination des adultes, les séances de happy mouvements sont issues de la fusion de différentes techniques de yoga, stretching et Qi Gong. Les exercices sont pratiqués en musique et complétés par de petites chorégraphies dynamiques favorisant la coordination des mouvements et la relaxation. L'idée force de cette méthode est que chacun vienne, avec ses limites et ses possibilités, pratiquer ensemble dans un esprit joyeux pour passer un moment revitalisant et apaisant.

Liliane Raboud donne également bénévolement des cours de mouvements sur chaise à l'EHPAD des érables. Ses cours de happy mouvements ont également lieu à la MJC de Saint-Cergues.

L'association *Vital Impuls* ce sont avant tout deux personnalités discrètes et altruistes. Deux démarches qui contribuent à l'épanouissement personnel de chacun. Deux approches complémentaires qui favorisent non seulement la santé physique, mais aussi l'équilibre intérieur et offrent des outils précieux pour cultiver bien-être, santé, harmonie et joie de vivre.



Les cours ont lieu dans le bâtiment du Damier :

Qi Gong

mercredi 19h à 20h15 au Dojo

Happy mouvements

mardi 10h-11h, vendredi 10h30-11h30 en salle de danse

Pour les contacter :

vital.impuls@orange.fr

“

Deux approches
complémentaires
qui offrent des outils
précieux pour cultiver
bien-être, santé,
harmonie
et joie de vivre.

”



LES IMMANQUABLES À VEIGY ET ALENTOURS



L'analphabète d'Agota Kristof

LECTURE

PAR LA COMPAGNIE LE CARILLON

Médiathèque municipale – 20h

La médiathèque municipale accueille la *Compagnie le Carillon* pour une soirée de lecture théâtralisée dans le cadre de la *Nuit de la lecture 2025*. Une mise en lumière du récit autobiographique, *L'Analphabète* d'Agota Kristof. L'histoire d'une femme obligée d'apprendre le français et qui parvient à écrire et publier dans sa langue d'adoption à force de courage et de volonté. Un véritable plaidoyer pour la lecture dont la résonance est particulièrement forte aujourd'hui.

Entrée libre

02.

Samedi 1^{er} février

La Claque

COMPLET !

HUMOUR/THÉÂTRE

Le Damier – 20h30

Fred Radix, le spécialiste de l'humour musical, nous entraîne sur un rythme trépidant dans les coulisses des théâtres et music-halls des années 1890, au son de l'accordéon et du banjo.

Dispersés dans la salle, des applaudisseurs professionnels réchauffaient discrètement l'ambiance... Quand tout se passait comme prévu !

Un spectacle drôle, musical et interactif, l'histoire d'un chef d'orchestre... d'applaudissements !

Écriture, composition, mise en scène : Fred Radix

Interprétation : Guillaume Collignon, Alice Collignon, Fred Radix

En partenariat avec la Maison des Arts du Léman





Quinzaine du foot, une rencontre

SPORT & CULTURE

Organisation :

Club Sportif de Veigy-Foncenex et médiathèque

1^{er} février à 11h : Vernissage Exposition de photos de joueuses par Christophe Masbou à la médiathèque et lancement de la quinzaine en présence du CS Veigy

5 février à 15h : Projection d'un film sur la thématique pour les 9-12 ans à la salle ABC

6 février à 20h : Projection du film documentaire *Les joueuses #paslàpourdanser* de Stéphanie Gillard au Damier, en présence de la réalisatrice et de joueuses du TEGG féminines seniors seconde ligue, suivie d'une discussion et d'un verre de l'amitié

8 février : Portes ouvertes au club house du CSV et à la salle du stade

14h : tournoi amical de football (ou autres interactions entre joueurs en intérieur si la météo ne le permet pas)

16h : restauration

16h30 : forum ouvert au public pour découvrir votre club de foot de l'intérieur, poser vos questions, mieux connaître les éducateurs, encourager joueuses et joueurs

Table thématique sur le football à la médiathèque à disposition pour le prêt de livres durant toute la quinzaine.



MAIS AUSSI...

Mercredi 19 février

Lancement du club de lecture des 8 À 12 ans

PARTAGE & LECTURE

de 14h à 15h
Médiathèque

Des rencontres entre jeunes, autour de livres et d'un goûter, pour partager des coups de cœur, discuter avec un auteur ou une illustratrice... Avoir la primeur de la sélection du *Prix Vache qui lit 2025* et faire partie du jury !

Week-end 1^{er} & 2 mars

Salon du bien-être

ÉVÉNEMENT

samedi : 10h-19h
dimanche : 10h-18h

Le Damier

60 exposants et deux journées de conférences en continu pour cette 4^e édition.

MAIS AUSSI...

Jeudi 13 mars

ASCOLTA
par la *Compagnie*
La Luce

CONCERT

Médiathèque - 20h

Tout public dès 6 ans

Durée: 45 minutes

Un trio de femmes qui s'interrogent sur leurs racines et mélangent leur voix autour des musiques traditionnelles italiennes qu'elles interprètent a capella.



04.

Samedi 8 février

Soirée dansante : une édition à ne pas manquer !

SOIRÉE D'AMBIANCE

Le Damier — 19h

Vous l'attendiez avec impatience ! Préparez-vous pour une soirée inoubliable. N'attendez plus pour obtenir votre carte et assurez-vous de ne pas manquer cet événement exceptionnel ! Point de vente: Boucherie Marc Bel, les Caves du Léman, le Tonic Gym de Veigy, et les Vétérans du football.

Venez nombreux pour profiter d'une ambiance garantie et partager des moments mémorables avec vos proches.

Pour toute demande d'information: Tonicgymveigy@gmail.com.



06.



Samedi 15 & Dimanche 16 février

Loto de l'APEV

JEUX

Le Damier — Samedi, 20h

(Loto des enfants : Dimanche - 14h)

Cette année, une nouveauté vous attend ! Le loto des enfants. De magnifiques lots seront à remporter ! Tentez votre chance et venez passer un moment convivial en famille ou entre amis.

Les cartons sont disponibles à la vente aux Caves du Léman, au Presing des Arcades et les réservations peuvent être effectuées à l'adresse apev@net-c.com.

Pour plus d'informations, consultez apev@net-c.com, ou suivez-nous sur Facebook ou Instagram @ape.veigy.

Jeudi 13 février

Contes de la forêt vierge

CONCERT LECTURE

Le Damier — 19h30

Le trio argentin *Mbeju* propose une mise en musique des célèbres contes de l'écrivain uruguayen Horacio Quiroga. Représentatif de la nouvelle génération du folklore argentin, le trio explore un univers artistique singulier, nourri des sonorités de la musique litoraleña.

À l'occasion de leur venue à la médiathèque de Veigy, ils seront rejoints par le comédien et metteur en scène suisse Christophe Nicolas, qui lira les contes de Quiroga, apportant ainsi une nouvelle dimension narrative à cette performance musicale.

Musique, Trio MBEJU (Argentine)

Abel Tesoriere, guitare - Solana Biderman, contrebasse

Martha Humbert Dunoyer, flûte traversière

Conteur, Christophe Nicolas

Tout public

MAIS AUSSI...

Vendredi 14 mars

Soirée Jeux

Médiathèque

17h - 21h

CONVIVIALITÉ

En présence de Céline Roux de l'association *Folies enfantines* et en partenariat avec la boutique *Au cœur du jeu*.

22 mars > 10 mai

Printemps des coquelicots

ENVIRONNEMENT

Événements organisés par l'association *Veigy Demain*

22 mars à 8h45 :

Marche découverte

Parking du stade

27 mars à 19h :

Veigy en boucles

présentation des boucles pédestres - Salle du stade

5 avril (toute la journée) :

Bourse aux vélos

Lieu à définir

11 avril :

La nuit est Belle

Salle du stade

10 mai de 10h à 17h :

Rallye vélo

en collaboration avec l'APEV - Salle du stade

Plus d'infos à venir sur www.veigy-foncenex.fr

07.

Samedi 15 mars



Queen, quand le classique inspire le rock

CONCERT EXCEPTIONNEL PAR L'ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE

Le Damier — 20h

Is this the real life ? Is this just fantasy ? En 1975, bousculant tous les codes de la musique pop, *Queen* sortait l'extraordinaire chanson *Bohemian Rhapsody*. Jamais un groupe n'avait réussi à mêler aussi harmonieusement le rock et la tradition classique.

Après avoir passé en revue les différentes influences du groupe de rock britannique, le concert fera bien sûr entendre les plus grands tubes de *Queen* dans des versions inédites comme vous ne les avez jamais entendues !

Direction, Pieter-Jelle de Boer

Informations et réservations sur www.veigy-foncenex.fr

08.



Vendredi 28 mars 2025 > dimanche 13 avril

Fallait pas les agacer !

Comédie de Jean-Claude Martineau

SAISON THÉÂTRALE 2025
DU FOYER SAINT-GEORGES

Théâtre du Foyer St Georges

**Les vendredis, samedis et mardis à 20h30.
Les dimanches à 17h30.**

Cette pièce originale traite sur le ton de l'humour, des problèmes de notre société: le couple, la vieillesse, la santé et l'environnement, sans oublier un petit détour par les contes de notre enfance.

Courriel : foyerssaintgeorges@hotmail.fr



Samedi 29 mars

Trois femmes de Catherine Anne

THÉÂTRE

Le Damier – 20h

Mise en scène : Collectif Volucris
Avec Cécile Claeys, Margot Naviaux et Carla Plessis
Création Sonore : Paul Virton Lavorel
Tout public - Durée : 1h40

Trois femmes, trois générations, deux classes sociales et un quiproquo... Une comédie dramatique abordant avec tendresse et humour le lien filial entre trois femmes que tout oppose. Une dame âgée, issue de la grande bourgeoisie, se voit imposer l'aide de Joëlle, une auxiliaire de vie éprouvée par la vie. Lorsque la fille de Joëlle, la trentaine révoltée, déboule dans l'appartement, un quiproquo éclate.

Une comédie sociale rythmée, croquée par la plume acérée et tendre de Catherine Anne.

Billetterie accessible sur www.veigy-foncenex.fr



10.

Samedi 5 avril

Nettoyons la nature

Esplanade du Chapiteau - rue du Stade

ENVIRONNEMENT

Le printemps est une saison de renouveau et de préparation pour les beaux jours. En choisissant cette période, nous profitons des températures clémentes et de l'énergie positive que cette saison apporte. C'est également le moment idéal pour éliminer les déchets accumulés pendant l'hiver et pour embellir nos espaces publics.

Nous comptons sur votre participation et votre enthousiasme pour faire de cette opération de nettoyage un succès retentissant. Ensemble, rendons notre commune plus belle et accueillante !

MAIS AUSSI...

Dimanche 23 mars

Concert de l'École de Musique de Veigy

CONCERT

Le Damier – 17h

Les élèves de l'EMV et leurs professeurs se produiront en concert avec un programme construit autour du thème des quatre éléments.

Plus d'infos à venir sur www.veigy-foncenex.fr

Samedi 5 avril

NaplusNa

CONCERT

Le Damier – 20h

Première partie :
The Rebel Flakes

Réservez la date !

Plus d'infos à venir sur www.veigy-foncenex.fr
et Instagram : @naplusna

Samedi 26 avril

Concert de printemps de l'Union Musicale de Veigy

CONCERT

Le Damier – 20h

Réservez la date !

Plus d'infos à venir sur www.veigy-foncenex.fr

MAIS AUSSI...

Vendredi 16 mai

2e édition du Spring Music Festival

CONCERT

**Hateful Monday et
Father's Day**

Le Damier

Réservez la date ! Soirée punk organisée par *Veigy Field Production* avec les groupes *Hateful Monday* (punk-rock, Genève) et *Father's Day* (punk-rock & ska, Veigy).

*Plus d'infos à venir sur
www.veigy-foncenex.fr*



FESTIVAL DU FILM VERT

Castor, force de la nature

FILM DE BASILE GERBAUD

Au cœur de la Haute-Savoie, dans l'écrin naturel de la vallée de l'Arve et jusqu'au Lac d'Annecy, un étonnant rongeur a construit son havre de paix. Sous-marin hyper profilé, plongeur hydrofuge avec palmes et gouvernail, le castor est un véritable ingénieur écologue capable de préserver la biodiversité, revitaliser les végétaux et lutter contre le réchauffement climatique. Un allié indispensable à l'heure des grands bouleversements environnementaux.

Durée : 52 minutes

Projection dans le cadre du Printemps des Coquelicots suivie d'une discussion. Entrée libre.

Plus d'informations sur www.veigy-foncenex.fr

Coup de ♥ à la médiathèque

Coup de cœur de Stéphanie : **La barque de Masao de Antoine Choplin**

Je vous souhaite de lire ce livre ! C'est une magnifique histoire, comme un conte, à l'écriture douce, paisible et poétique.

Elle raconte les retrouvailles de Masao, ouvrier sur l'île de Naoshima au Japon, avec sa fille, Harumi. Voilà plus de dix ans qu'ils ne se sont pas revus. Les souvenirs refont surface, l'histoire d'amour de Masao avec Kazue, ses années passées comme gardien du phare d'Ogijima et le lien qui unit Masao à sa barque, qu'il a construite de ses propres mains.



12.

Samedi 12 avril

Carnaval APEV

CONVIVIALITÉ

Rues de Veigy-foncenex



Cette année, le carnaval adopte un thème libre. Un défilé aura lieu dans la commune l'après-midi, suivi d'une soirée DJ à la salle d'animation !

Si vous désirez participer avec un char, veuillez nous contacter à l'adresse a pev@net-c.com.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur a pev@net-c.com ou sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram @ape.veigy.



13.

Samedi 12 avril

Couleur Gospel

CONCERT SOUS LA DIRECTION DE FANNY BOËGEAT

Le Damier – 20h

Durée: 1h30

Soirée musicale unique au Damier : le chœur *Couleur Gospel* met à l'honneur la richesse des voix et des rythmes des gospels et negro-spirituals.

Un voyage musical intense et surprenant, où chaque morceau dévoile une nouvelle couleur sonore, pleine de vie et d'émotion. Une expérience musicale exceptionnelle !

Plus de renseignements sur www.veigy-foncenex.fr

MAIS AUSSI...

Vendredi 16 mai

Soirée des nouveaux Veigyciens

CONVIVIALITÉ

18h30

Salle du Stade

Tous les nouveaux Veigyciens, arrivés entre 2024 et 2025, sont invités à venir partager un moment de convivialité et de découverte.

Le bulletin d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie.

Week-end 17 & 18 mai

Vide Ta Chambre

BONNES AFFAIRES

Salle d'animation

Inscription par mail : a pev.reservation@gmail.com.

Entrée libre à toute personne non vendeuse.

Dimanche 25 mai

Spectacle fête des mères

SPECTACLE

17h – Le Damier

Le CCAS en association avec le *Tonic gym Veigy* offre un spectacle de danse en l'honneur de la fête des mamans. À l'issue de la représentation, un apéritif sera offert par le CCAS. L'entrée est gratuite.

Conseillers élus minoritaire RÉUNIR POUR AGIR AUTREMENT

Chers Veigyens, chères Veigyennes,

Une nouvelle année commence, porteuse d'espoir. C'est aussi la dernière année de notre mandat de six ans. Pour nous, pas de dissolution ! En ces temps troublés, plus que jamais nous avons besoin de lien et de tempérance.

Nous nous accordons tous à dire que vivre à Veigy est agréable, mais les défis liés à la croissance du village et aux évolutions économiques, sociales et environnementales imposent de toujours innover et de prévoir sur le long terme le développement de la commune.

Quelles sont vos attentes pour votre village? Quelles sont vos priorités? Voilà six ans, nous avons lancé une enquête. Nous vous proposons de refaire un questionnaire pour évaluer l'évolution de votre ressenti sur cette période écoulée. Le lien est publié sur notre site internet (www.reunirpouragirautrement.fr) et notre page Facebook.

Devant la nécessité de planifier, nous avons œuvré pour :

- **Un schéma directeur vélos** : l'avancement des solutions identifiées n'a pas été jugé prioritaire. Dommage ! Entre temps, les subventions du plan national vélo se sont tariées.

- **Une stratégie lumière pour la rénovation de l'éclairage public**, tournée vers le juste éclairage aux justes endroits et moments : 4 ans après le vote de principe, elle est en cours de réalisation...

- **Un schéma directeur des énergies** : afin d'assurer une énergie abordable et renouvelable. La loi a rendu les ombrières photovoltaïques obligatoires sur les parkings: l'électricité produite pourrait être auto-consommée par la commune mais aussi par les commerçants et artisans veigyens, leur permettant de bénéficier de tarifs d'électricité compétitifs.

Le centre de Veigy présente un potentiel pour un réseau de chaleur à base de géothermie, incluant des immeubles tels que l'EHPAD, les écoles, etc... Nous avons œuvré pour inscrire une zone d'accélération sur ce secteur.

Dans le précédent Echo, la majorité prétend que nous aurions voté contre l'installation de panneaux aux entrées du village indiquant que la commune consomme du gaz vert. En vérité, trois d'entre nous ont voté pour et trois se sont abstenus: la minorité ne s'est donc pas opposée. Pour autant, un énième panneau au bord de la route ne remplace pas une stratégie énergétique cohérente!

De nombreux investissements tardent à se réaliser: rénovation énergétique des bâtiments publics, maison communale, certaines routes, aménagements cyclables et acquisitions foncières. Des emprunts seront nécessaires et donc, une priorisation des dépenses. C'est une des raisons pour lesquelles nous nous sommes opposés au projet de halle couverte porté par la majorité: une enveloppe de 1,3 m€ pour un projet bétonné, sans alternative et sans consultation... Certes, un lieu couvert pour permettre aux associations d'organiser leurs manifestations nous semble indispensable, mais d'autres solutions existent... et moins coûteuses !

Notre réunion annuelle où vos élus minoritaires vous répondent en public, prévue le 12 mars 2025 sera l'occasion d'approfondir ces sujets... et tous ceux qui vous tiennent à cœur!

Nous vous souhaitons une nouvelle année riche en partage et en projets.

Élus de la majorité VIVRE VEIGY-FONCENEX

Les élus de la majorité municipale vous adressent leurs vœux les plus chaleureux pour 2025. Que cette nouvelle année vous apporte bonheur, santé et accomplissement dans tous vos projets.

L'ensemble des élus et des agents municipaux entament la dernière phase du mandat avec la même énergie et le même engagement qui les animent depuis 2020. Dans un souci de neutralité à l'approche des élections, nous avons pris la décision de mettre en pause la diffusion de la tribune des élus majoritaires. Notre priorité demeure le bien-être de l'ensemble des Veigyennes et Veigyens ainsi que l'amélioration continue de notre cadre de vie collectif.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu où chacun peut s'épanouir et participer à l'amélioration du vivre-ensemble.

Erratum

La rédaction de l'Echo tient à rectifier les informations suivantes présentes dans l'article de la majorité de l'Echo N° 212 :

Un seul membre de la minorité a voté contre l'installation d'une borne de recharge supplémentaire.

La minorité a voté, avec trois votes pour et trois abstentions, en faveur de la convention avec GRDE.

Infos pratiques



Mairie de Veigy-Foncenex

 26 Rte du Chablais
74140 Veigy-Foncenex
 04 50 94 90 11
 mairie@veigy-foncenex.fr
 www.veigy-foncenex.fr

Ouverture de la mairie au public

Lundi : 8h30-12h / 14h-17h
Mardi : 8h30-12h / 14h-17h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-17h
Jeudi : 14h-17h
Vendredi : 8h30-12h / 14h-17h
Samedi : 8h30-12h (accueil)

Ouverture Urbanisme au public

du lundi au vendredi : 14h-17h
le matin uniquement sur rendez-vous

 04 50 94 90 11
 urbanisme@veigy-foncenex.fr

Permanences du CCAS

 du lundi au vendredi : 14h-17h
sur RDV mardi et mercredi : 14h-17h

 04 50 94 90 11
 ccas@veigy-foncenex.fr

Médiathèque municipale

 170 route du Chablais
74140 Veigy-Foncenex

 04 50 94 15 82
 mediatheque@veigy-foncenex.fr

 Mardi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h / 15h-18h
Jeudi : 15h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h

Associations

L'annuaire des associations est consultable sur :
www.veigy-foncenex.fr/association

ÉTAT CIVIL



Naissances

Luna Chalut
Aria Itier Virelizier



Pacs

Lucky Fernandes *et* Justine Chalut
Yann Brixner *et* Estelle Pochintesta



Décès

Chantal Besnard
Christiane Lucini *née* Boyet
Bernadette Viillard *née* Peccoud
Ginette Larpin *née* Duchamp
Lucienne Dunoyer *née* Chavanne
Arsena Fuser *née* Saccon
Jeanine Dujoux *née* Giroud

Retrouvez plus d'actualités sur :

-  Facebook : www.facebook.com/veigyfoncenex/
-  Instagram : www.instagram.com/mairieveigyfoncenex/
-  Youtube : www.youtube.com/@mairiedeveigy-foncenex8273/videos

Écho numéro 214 - mai 2025

informations adressées à
communications@veigy-foncenex.fr

Date limite : 6 avril 2025

Distribution : 19 mai 2025

CONCERT

QUEEN

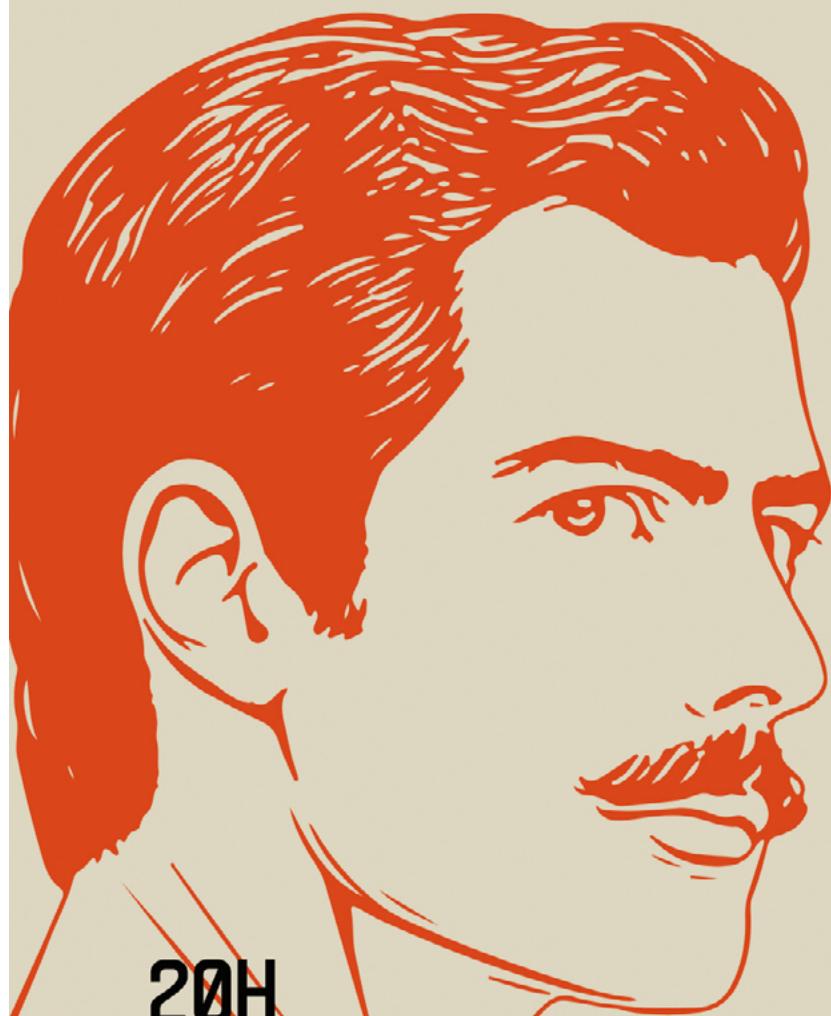


Direction Pieter-Jelle de Boer

ORCHESTRE
DES PAYS
DE SAVOIE

15-03-25

QUAND LE
CLASSIQUE
INSPIRE LE
ROCK !!!



20H

📍 LE DAMIER

Billetterie →



353 Route des Voirons 74140 Veigy-Foncenex
ledamier@veigy-foncenex.fr 04 50 94 90 11

